LA LIBERTÉ

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
Grand'Rue, 13, Fribourg (Suisse)
ANNONCES
Agence de publicité Haasenstein et Vogler
144, Place de l'Hôtel-de-Ville, 144

ABONNEMENTS

	Suisse	Etranger
Trois mois . .	Fr. 4 —	Fr. 7 —
Six mois . . .	» 6 50	» 13 —
Un an	» 12 —	» 25 —

ANNONCES

	Annonces	Réclames
Canton, la ligne	15 cent.	50 cent.
Suisse, »	20 »	»
Etranger, »	25 »	»

Un numéro du journal : 5 centimes

JEUDI 17 MARS 1898
76 — *Sainte Gertrude*, vierge — 289
Numéro 62
VINGT-HUITIÈME ANNÉE

Courage donc, chers Fils, et agissez virilement, pleins de confiance en Dieu dont vous servez la cause, appuyés sur les doctrines de cette Chaire apostolique à laquelle a été confié l'enseignement suprême.
(BREF DE PIE IX A LA *Liberté.*)

O. I. X.

Nous avons constaté avec plaisir que, dans le ministère que vous exercez, vous vous proposez d'adhérer fermement aux conseils que le Saint-Siège a donnés aux écrivains catholiques.
(BREF DE LÉON XIII A LA *Liberté.*)

M. V. X.

La Presse est une œuvre pie d'une utilité souveraine. (PIE IX.)

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Washington, 16 mars.

M. Dingley, l'auteur du tarif prohibitif, a proposé à la Chambre des représentants l'admission *en franchise du matériel de guerre.*

Londres, 16 mars.

On télégraphie de New-York au *Morning Post*, que le ministre de la marine examine s'il ne doit pas envoyer une escadre américaine à la rencontre des torpilleurs espagnols, pour les obliger de retourner en Espagne.

Madrid, 16 mars.

Le *Journal militaire* signale des pourparlers entre le gouvernement et la Compagnie Transatlantique, pour armer en guerre quelques steamers.

Londres, 16 mars.

Le *Daily Graphic* croit que l'Angleterre ne protestera pas contre la cession de Port-Arthur et de Talien-Wan à la Russie, mais qu'elle réclamera une compensation.

Pékin, 16 mars.

Le chargé d'affaires de Russie a rendu visite, samedi, au Tsong-li-Yamen, et a protesté énergiquement contre la prétention du gouvernement chinois de vouloir transférer à St-Pétersbourg les négociations relatives à la cession de Port-Arthur ; il a demandé que ces négociations aient lieu à Pékin. Le Tsong-li-Yamen ayant refusé de faire droit à cette demande, le chargé d'affaires a quitté la salle d'audience en proie à un vif mécontentement.

Yokohama, 16 mars.

Un vapeur de la flotte volontaire russe, venant de Port Arthur, a débarqué à Chemulpo un détachement de 60 soldats de marine, qui se sont rendus à Seoul avec quantité de munitions et de provisions.

Londres, 16 mars.

On télégraphie de Hongkong au *Times* qu'un détachement espagnol a été surpris par les insurgés des Philippines. Environ 40 soldats ont été tués ; la garnison de Bolinao et les prêtres des environs sont dispersés ou tués.

Londres, 16 mars.

On télégraphie de Berber au *Times* que Mahmoud et Osman Digma s'avancent rapidement vers le Nord.

Le Caire, 16 mars.

Les troupes de Kassala se sont emparées d'un nouveau poste des derviches, qui ont perdu 20 hommes.

Francfort, 16 mars.

On télégraphie de Constantinople à la *Gazette de Francfort* que les puissances adresseront probablement, un de ces jours, à la Porte, une note collective, lui rappelant sa promesse d'évacuer la Thessalie dans le délai d'un mois après le paiement de l'indemnité de guerre.

Bilbao, 16 mars.

Une collision s'est produite entre des mineurs et la gendarmerie. Il y a eu un tué et un blessé.

New-York, 16 mars.

D'après des informations de Washington aux journaux, le Congrès se réunira lundi, ou mardi au plus tard, pour prendre connaissance du rapport de la Commission chargée de rechercher la cause de l'explosion du Maine. Dans le cas où ce rapport ne serait pas présenté jusqu'à cette date, le Congrès proclamerait l'indépendance de Cuba.

Yokohama, 16 mars.

Hier, ont eu lieu au Japon les élections générales ; elles se sont passées avec calme. Une forte majorité pour le gouvernement est probable.

Madrid, 16 mars.

Une dépêche de la Havane annonce que les rebelles ont tiré sur un train, dans la province de Matanzas. Un sujet américain a été tué.

Berne, 16 mars.

Une assemblée de représentants des autorités municipales et des Sociétés commerciales et professionnelles a discuté le projet de la Directe, hier soir. Elle a voté à l'unanimité une résolution recommandant énergiquement au Grand Conseil le tracé par Rosshausern, parce que c'est le seul qui offre une chance de prochaine réalisation, pour des motifs techniques et financiers.

LA RICHESSE HYDRAULIQUE

DE LA SUISSE

La question du monopole fédéral des forces hydrauliques a fait sa réapparition dans les discussions de la presse.

Un centraliste quelconque s'est servi du canal de la *Gazette de Francfort* pour mettre en circulation le brûlot que voici :

La propriété des chemins de fer étant maintenant acquise à la Confédération, n'y aurait-il pas lieu de se préoccuper d'une éventualité qui peut se produire à plus ou moins longue échéance, l'éventualité d'une guerre ou d'une crise qui enlèverait à la Suisse la possibilité de s'approvisionner de charbon à l'étranger ?

Vienne la houille à manquer d'une manière ou d'une autre, et voilà nos chemins de fer privés de combustibles, nos locomotives sans vapeur condamnées à un repos forcé.

Cette perspective a déjà troublé le sommeil de plus d'un rachatiste.

Comment prévenir une pareille calamité ? Le correspondant de la *Gazette de Francfort* n'est pas embarrassé pour si peu. Que la Confédération s'empare, sans trop tarder, des forces hydrauliques qui ne sont pas encore exploitées ; ces forces lui permettront, cas échéant, de remplacer la vapeur par l'électricité. Alors nous cesserons tout à fait d'être tributaires de l'étranger ; nous serons à l'abri des traîtrises d'une guerre, et la circulation de nos chemins de fer ne sera pas à la merci des fluctuations de la politique ou des jeux de la diplomatie.

Malgré l'ampleur de cette conception et le mérite de cette prévoyance à long terme, le conseil venu d'Outre-Rhin n'a pas eu une bonne presse. Le *Tagblatt* de Lucerne, tout centralisateur et tout rachatiste qu'il soit, n'a pas goûté l'idée du journaliste de Francfort ; il l'a même accueillie avec un dédain confinant à la raillerie.

Que venez-vous parler de locomotion électrique ? Toutes les rivières suisses ensemble ne seraient pas capables de faire mouvoir un train.

Ainsi s'exprime le *Tagblatt*. Bien que nous soyons d'accord avec le journal radical lucernois pour repousser le monopole fédéral en question, nous devons cependant reconnaître que les forces hydrauliques encore disponibles en Suisse ne sont pas une quantité négligeable.

Sans aller jusqu'aux millions de chevaux que la Société du *Frei-Land* évoquait dans sa pétition de 1891, nous croyons que notre pays dispose d'une grande somme de forces motrices qui sommeillent encore dans nos innombrables cours d'eau.

Une statistique exacte nous manque. D'après une décision prise par les Chambres, en mars 1895, le Conseil fédéral était autorisé à établir cette statistique des forces hydrauliques, mais il n'a pas encore présenté aux Chambres les propositions qu'il s'était réservé de formuler, en temps opportun, pour la procédure à suivre dans cette importante opération.

D'après des évaluations approximatives dues à des ingénieurs bernois, les concessions qui sont, actuellement, entre les mains de l'industrie privée, représentent une force totale de 80,000 chevaux.

Resteraient encore à exploiter, pour le moins, 100,000 chevaux, et même davantage si l'on s'en tient aux calculs de l'ingénieur Lauterbourg, qui évalue à 528,000 chevaux l'ensemble de nos forces hydrauliques. Ce dernier chiffre est évidemment exagéré, car il faut compter avec les basses eaux ; les rivières se permettent, elles aussi, de faire grève en temps de sécheresse. Cependant, on peut remédier au déficit des basses eaux par le système des réservoirs.

Comme on voit, notre richesse en forces hydrauliques n'est pas à mépriser. N'en déplaise à l'organe des radicaux lucernois, ces forces suffiraient à alimenter toute la circulation des chemins de fer suisses. C'est ce qui résulte, du moins, des considérations émises, en 1895, par M. le conseiller national Zschokke. Le député d'Argovie nous apprend que nous avons, en Suisse, 740 locomotives de tout calibre et de tout système ; elles représentent une force d'environ 200,000 chevaux, mais les besoins de la circulation n'exigent qu'une dépense de 100,000 chevaux par jour.

Donc, le jour où l'on voudra introduire le système de locomotion électrique sur toutes nos lignes de chemins de fer, les forces hydrauliques de la Suisse y suffiront, abstraction faite même des forces utilisées par les autres industries.

L'emploi de l'électricité, comme moyen de traction, n'aurait pas seulement pour effet de nous garantir contre l'éventualité d'une pénurie de charbon ; il donnerait encore à nos chemins de fer une allure plus douce, plus rapide et plus régulière. Nous ne verrions plus ces longs panaches de fumée qui noircissent nos gares et qui traînent, à travers nos riantes campagnes, la vision d'une cheminée d'usine. En outre, on réaliserait une économie que M. Zschokke évalue comme suit :

Le cheval de vapeur revient actuellement, sur nos locomotives suisses, à 150-170 fr. Sous le régime de l'énergie électrique, le cheval ne coûterait que 130-140 fr. Différence : 20 à 30 fr. par cheval de force, soit une économie de 2 ou 3 millions, puisque la traction de nos chemins de fer exige une dépense quotidienne d'environ 100,000 chevaux.

L'énergie électrique, nous l'avons ; reste à créer la locomotive électrique, dont le dernier modèle, paraît-il, n'est pas encore parfait. M. Zschokke croit que l'on pourrait utiliser, jusqu'à extinction, les locomotives actuelles, qui représentent une valeur totale d'environ 50 millions. On les mettrait en mouvement au moyen d'accumulateurs qui seraient renouvelés de distance en distance, de même qu'on renouvelle les provisions de charbon. Par exemple, à Fribourg, les trains seraient alimentés d'énergie électrique par les usines de l'Etat, qui disposera bientôt de 17,000 chevaux de force.

C'est tout un avenir qui s'ouvre pour les chemins de fer suisses. Le correspondant de la *Gazette de Francfort* n'a donc pas tort en appelant l'attention de la Suisse sur ce point. La même idée, d'ailleurs, a été exprimée, déjà en 1895, lors des débats sur la pétition du *Freiland*, par M. le conseiller national Théraulaz : « L'avenir est aux forces hydrauliques. Je suis sûr que, dans un temps plus ou moins rapproché, la Suisse pourra compenser dans une large mesure le défaut de combustibles, c'est-à-dire de charbon, par l'utilisation rationnelle de ses forces hydrauliques et électriques ; elle ne sera plus tributaire de l'étranger, et, en cas de guerre, par exemple, elle fera face elle-même à ses besoins. »

Quant à monopoliser les forces hydrauliques entre les mains de la Confédération, c'est autre chose. On ne saurait, d'ailleurs, faire un pas dans ce domaine sans reviser la Constitution.

ERRATUM. — Dans notre article d'hier, sur les droits populaires, la typographie a barré le passage au néologisme *démocratisation* des institutions fédérales pour le remplacer par le mot *démoralisation*. Inutile de dire que notre pensée se trouve ainsi travestie. Mais le lecteur aura compris.

Nouveaux armements

Nous n'avons pas encore payé entièrement les fusils Wetterli, remontant à trente ans et remisés ou vendus comme du vieux fer depuis cinq à six ans ; nous avons contracté, en 1889, une nouvelle dette de 25 millions pour un fusil nouveau modèle et pour la transformation de la munition pour l'artillerie. Si tout va bien, cette dette sera éteinte en 1917. Mais, d'ici là, nous en aurons contracté de nouvelles, pour jeter leur produit dans le gouffre insatiable du militarisme. La transformation du matériel d'artillerie, c'est-à-dire l'introduction d'un nouveau canon, est en préparation, et l'adoption d'un modèle définitif ne peut être qu'une affaire de peu de temps. On sait que les Etats étrangers nous ont déjà devancés en ce point. On a fait un bruit énorme autour du nouveau canon allemand, comme si les autres Etats, parce qu'ils ne firent pas autant de bruit, s'étaient laissés distancer par l'Allemagne. Il n'en était rien. Un beau jour, les profanes apprirent que la France était en train de transformer, sans tambour ni trompette, son matériel d'artillerie. Lorsque les journaux donnèrent cela comme une grande nouvelle, les nouveaux canons étaient déjà faits pour un bon nombre de batteries. L'autre jour, sous prétexte d'élargir l'enceinte fortifiée de Paris, les Chambres françaises ont voté des crédits illimités pour la « réfection d'armements » ; le produit des terrains, devenus libres à la suite de l'élargissement de la ceinture, servira à couvrir les crédits. Ce produit est évalué à 150 millions au bas mot. Le ministère de la guerre a obtenu cela sans la moindre discussion ; personne n'a parlé de nouveaux armements ; même dans la presse il n'était question que de faire reculer la zone fortifiée et de l'agrandissement de la ville de Paris. Mais, voilà qu'à peine les nouveaux canons achevés, l'on parle déjà d'un nouveau fusil. C'est encore l'Allemagne qui est censée être la première à adopter un nouveau fusil. Nous lisons, en effet, dans un grand journal étranger :

La portée (du nouveau fusil), de but en blanc est de 500 mètres ; la portée totale de 4,000 mètres, et, à 3,700 mètres, la balle est encore meurtrière. Le canon est logé dans un fût-manchon en bois, comme dans le modèle 88, aussi bien pour permettre de manipuler l'arme sans craindre son échauffement, après un feu rapide, que pour protéger le canon lui-même contre des accidents extérieurs. Le système à répétition a été perfectionné de manière à éviter les enrayages du mécanisme ; il a été de même conçu de manière qu'aucune poussière ne puisse y pénétrer ; enfin, il a été simplifié.

L'arme paraît plus solide que celle du modèle actuel, et la force de pénétration de sa balle est bien supérieure également. L'adoption du fusil du calibre de 6 millimètres a été décidée ; mais, pour ne pas effaroucher le contribuable, cette question serait réservée jusqu'après le vote sur l'augmentation de la marine de guerre. Il s'agit d'une dépense de 150 millions. Or, l'Allemagne est à son quatrième fusil depuis 1871 ; elle a déjà dépensé, pour ces changements successifs, et rien que pour l'infanterie, un demi-milliard de francs ; peut-être trouvera-t-elle qu'on abuse un peu trop de la bourse du contribuable, et que l'administration militaire a commis une lourde faute, en 1888, en adoptant un fusil qui, en réalité, n'a pas toutes les qualités d'une bonne arme de guerre ?

Ephémérides des événements

ARRIVÉS A FRIBOURG EN MARS 1798

Du 17 mars. — On décide l'ouverture des écoles primaires.

La communauté de Bellegarde réclame des armes au général Brune.

Les militaires ont utilisé, pour leur compte, les provisions de bois des monastères de la Visitation et de la Maigrauge. Le baumeistre est chargé de leur en conduire deux chars.

Il est décidé d'écrire une lettre au général Brune pour l'informer que l'on est dans l'impossibilité de satisfaire à de nouvelles *réquisitions*.

CONFÉDÉRATION

La Commission des chemins de fer des deux Conseils se réunira le 31 mars, à Brunnen, pour discuter différentes affaires de chemins de fer, actuellement pendantes.

Rapports de gestion. — Le Conseil fédéral a approuvé les rapports de gestion du Département politique et du Département de l'agriculture, pour 1897.

Consulat d'Amérique. — L'exéquatur est accordé à M. Eugène Germain, vice-consul des Etats Unis d'Amérique à Zurich.

Société suisse des officiers. — La Société des officiers de la ville de Saint Gall a nommé président du Comité d'organisation de l'assemblée annuelle de la Société suisse des officiers, qui se réunira à Saint-Gall du 2 au 4 juillet prochain, le colonel Schlatter, et comme vice-président, le capitaine Genzenbach.

Pisciculture. — A la fin de l'année 1897, il existait, en Suisse, 139 piscicultures, soit 18 de plus que l'année précédente. Elles ont fourni plus de 29 millions d'œufs qui ont donné plus de 23 millions d'alevins. La plus grande partie de ces alevins ont servi à repeupler les cours d'eau. Parmi ces 23 millions d'alevins, il y avait plus de 14 millions d'alevins de truite.

La Confédération a fourni des subventions pour un montant de 21,610 francs.

Le nombre des gardes-pêche est, dans toute la Suisse, de 195. Ils ont détruit, pendant l'année 1897, 140 loutres, 133 hérons et 132 corbeaux.

NOUVELLES DES CANTONS

Le Grand Conseil bernois est convoqué pour le 28 mars, pour discuter différents décrets, entre autres, deux décrets relatifs à l'application de la nouvelle loi sur l'assistance publique. Parmi les nouvelles affaires figure, entre autres, la participation de l'Etat à la création d'une fabrique de sucre dans le Seeland, et la justification *financière de la Directe Neuchâtel-Berne*. En ce qui concerne cette entreprise, le Conseil d'Etat propose de fixer la participation de l'Etat de Berne en une prise d'actions pour un montant de 3,155,000 fr., sur un capital-actions total de 5,600,000 fr. et un capital-obligations de montant égal; le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil l'approbation de la justification financière présentée.

Cette justification est basée sur le tracé par Rosshausern. Le Conseil d'Etat estime que la variante par Buttenried-Wyleroltigen doit être définitivement abandonnée, à cause de l'augmentation considérable de frais qu'elle entraînerait, sans présenter, en revanche, d'avantages suffisants.

Le Grand Conseil argovien a nommé, hier, conformément aux propositions de la fraction radicale-démocratique, comme président du Grand Conseil, M. Nietlispach, conseiller national; comme vice président, M. Suter, président du tribunal de Lenzbourg; comme landammann, M. le Dr Muri, conseiller d'Etat; comme vice président du Conseil d'Etat, M. Conrad.

Une revision de Constitution. — Le Grand Conseil schwyzois s'est réuni, hier, *presque au complet, pour discuter le rapport* et les propositions du Conseil d'Etat au sujet d'une revision partielle de la Constitution. Le résultat de la votation populaire du 13 février, dans laquelle le nouveau projet de Constitution a été rejeté à une forte majorité, est sanctionné, et le Grand Conseil aborde la discussion de la question à l'ordre du jour.

L'entrée en matière n'est pas combattue. Une motion d'ordre de M. le Dr Schrieber, d'interrompre la séance pour laisser aux différentes fractions du Grand Conseil le temps de délibérer, est repoussée. Le *président de la Constituante, M. Real, se déclare* d'accord, en principe, avec une revision partielle de la Constitution, suivant les propositions du Conseil d'Etat, mais il demande que d'autres points de la Constitution que ceux prévus dans ces propositions soient soumis à la revision. Différents orateurs expliquent longuement leur manière de voir au sujet de la revision totale ou de la revision partielle, et la séance est levée à 2 heures. La suite de la discussion est renvoyée à aujourd'hui.

La « Société des cidres sans alcool » de Zurich se transforme en une Société anglaise, sous le nom de « Alcool Free Cider Company Limited », avec sièges à Londres, Zurich et Glasgow, et au capital de 30,000 livres sterling Outre la fabrique de Zurich, une autre, plus considérable, est actuellement en construction à Glasgow.

FAITS DIVERS CANTONAUX

Tout ce qui brille n'est pas or. — Le bruit courait, ces temps derniers, à Vich qu'on avait découvert une mine d'or sur *le territoire de Vich*. Cette nouvelle a causé quelque effervescence. Ceux à qui la lutte pour l'existence ne laisse pas de trêve se croyaient déjà arrivés au terme de leurs tribulations; les gens de sens rassis se contentaient de lever les épaules et de sourire dédaigneusement.

Voici ce qui avait donné lieu à ces bruits et éveillé de si belles espérances.

Un habitant de la commune, demeurant dans une petite campagne, près de Vich, faisant des sondages et des terrassements sur sa propriété, en vue d'une construction, trouva en quantité des terres micaschisteuses, d'un éclat si brillant, qu'il crut un instant, et avec lui plusieurs personnes consultées, qu'il se trouvait en présence d'une riche mine d'or. Il porta un échantillon du soi-disant minerai à un spécialiste de Lausanne, qui demanda à le garder pour l'étudier avec soin. L'homme de l'art n'ayant pas mis en doute la présence du métal précieux, l'auteur de la trouvaille crut voir ses espérances se réaliser: de là cette nouvelle à sensation qui a mis un instant le pays en fièvre.

Hélas! il fallut bientôt en rabattre et renoncer à voir du noble métal dans ce qui n'était qu'un vulgaire minéral. « Tout ce qui reluit n'est pas d'or! »

NOUVELLES DU MATIN

Le Reichstag allemand *a abordé*, hier, la discussion en deuxième lecture du code de procédure militaire. Le ministre de la guerre constate la marche satisfaisante des délibérations de la Commission. Il dit que la difficulté pour arriver à une entente résidait dans les divergences qui existent dans les codes bavarois et prussien. Cette entente est maintenant intervenue au sein de la Commission. Le rapport de cette dernière est certainement acceptable. Certains points devront cependant être améliorés; sur d'autres, le projet du gouvernement devra être rétabli.

Après une longue discussion, le Reichstag adopte le paragraphe premier, suivant les propositions de la Commission.

Au paragraphe 2, M. Munckel propose la suppression de la disposition suivant laquelle les officiers en disponibilité sont encore soumis aux tribunaux militaires dans les affaires de duel. La votation à l'appel nominal permet de constater la présence de 188 députés. Le quorum *n'étant pas atteint, la suite de la discussion* est renvoyée à aujourd'hui.

A la Chambre italienne, le président a communiqué, hier, une demande en autorisation de poursuites contre les députés Macola, Donati, Fusinato et Tasi, à cause du duel Cavallotti-Macola. Cette demande est renvoyée aux bureaux sans incident.

Répondant à une interpellation de MM. Facta et consorts, sur la reprise de l'exportation du bétail italien en Suisse, le ministre de l'agriculture dit que des négociations sont actuellement pendantes entre les deux pays. Il ajoute qu'aussitôt qu'elles seront terminées, il en communiquera le résultat à la Chambre. Les auteurs de l'interpellation prennent acte de la réponse du ministre.

A propos de la cession de Port-Arthur. — A la Chambre des communes M. Curzon a déclaré, hier, que le gouvernement anglais ignore que des propositions aient été faites pour la cession de Port-Arthur à la Russie; il n'a donc pas eu à protester contre cette cession. Il est inexact que la Chine ait demandé l'appui de l'Angleterre pour garantir la Mandchourie contre la Russie.

La santé du Pape et le prochain consistoire. — Il est inexact que, pour raison de santé, le Pape doive tenir un consistoire public et un consistoire secret en deux jours différents. Il tiendra le même jour, le 24 mars, un consistoire public pour l'imposition du chapeau cardinalice aux archevêques de Compostelle, de Lyon, de Rennes et de Rouen, puis un consistoire secret pour la préconisation d'évêques. — Léon XIII continue à se bien porter.

Me Leblois suspendu. — Le conseil de l'ordre des avocats de Paris a suspendu pour six mois l'avocat Leblois, à la suite de son attitude dans le procès Zola.

A propos d'une guerre possible. — La *Gazette de l'Allemagne du Nord* dément que les Etats-Unis aient demandé aux puissances quelle attitude elles prendraient en cas de guerre avec l'Espagne.

Soixante-trois steamers ont été offerts à la Commission d'inspection. Des mines ont été placées dans le canal, près de Sandy Hooks.

L'administration de la marine des Etats-Unis a décidé d'activer les fortifications des îles Tortugas, comme devant servir de base navale en cas de guerre.

NOUS..... ET EUX

Le Village suisse à l'Exposition de Genève..... tous s'en souviennent avec un indicible plaisir, comme d'une promenade faite au pays de l'idéal. Les enfants n'y trouvaient point d'école pour troubler leurs ébats, et de nombreux adultes, assis sur le banc, au pied de l'ormeau, y auront revu en rêve le doux temps de leur enfance, le lieu natal, la place près de l'église et du presbytère, où il faisait si bon s'amuser avec de petits camarades. Pour moi, mes réminiscences se sont alors encore reportées sur un digne ecclésiastique suivant avec bonté nos jeux. ... Les uns sont morts — les autres dispersés au loin dans le vaste monde.

Là où s'élevait ce qu'on a si bien nommé *le clou de notre grande manifestation nationale*, tout est maintenant nivelé..... détruit, et les jolis chalets n'existent plus. Cependant, quelques souvenirs matériels subsistent encore, et, parmi eux, un recueil les fait revivre, merveilleusement revivre. Je veux parler du *Livre d'Or de la Chalamala*, que sa propriétaire, Mme Boby (Grand Saint Jean à Lausanne) conserve avec soin. On y trouve, écrites dans un curieux pêle-mêle, des niaiseries, des boutades et des pensées sérieuses, profondes même. A cette dernière catégorie appartiennent ces simples vers, que l'Académie des Jeux floraux de Toulouse *ne couronnerait peut être pas*, mais dont tout cœur sensible appréciera la délicatesse. Je fais allusion aux strophes qui ont glissé sous la plume de M Aloys Gottofrey d Echallens, le 21 septembre 1896. Il nous dit sans réticences :

Non... Toutes ces belles choses
Que le peuple suisse expose
N'atteignent point la valeur
De l'épouvantable horreur
Des massacres d'Orient
Que l'Europe voit en riant.
Telle est la pensée que j'ose
Mettre en cette apothéose !

C'est en lisant la *Liberté* du 20 février dernier, dans l'après-midi même où la masse des électeurs, avec une préoccupation toute différente, se pressaient autour de l'urne, que je me suis ressouvenue de ces vers. Autrement dit, c'est en méditant la correspondance sur *la famine en Arménie*, insérée dans le même numéro par le directeur général de l'Œuvre d'Orient, le rév. Père Charmettant, que je suis arrivée à me dire : « L'année 1896 a été, pour les foules accourues aux Expositions de Genève, de Berlin, de Budapest et de Nijni, Novgorod, l'occasion de fêtes et de réjouissances de tout genre. Mais là-bas, dans la contrée que domine le mont Ararat et où croissent les cèdres du Liban, l'arbre aimé du voyageur parcourant la Palestine et l'Asie Mineure, il n'en était point de même, et cela bien avant les solennités industrielles, agricoles et artistiques dont il vient d'être parlé ».

Je m'autorise ici deux digressions, en formulant le vœu qu'on ne les trouvera pas trop déplacées.

Un groupe d'enfants de Versoix s'étant donné pour tâche de pourvoir à l'entretien et à l'éducation d'une petite Indoue (et on

---

15 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*

LE MARI DE SIMONE

PAR

CHAMPOL

— Pourquoi t'en vas-tu ?

— Mais, tu le sais... Pour voir ma tante.

Il secoua la tête.

— Ce n'est pas naturel de nous quitter pour aller la voir. Il y a quelque chose là-dessous.

Et plus bas encore :

— Est-ce l'affaire qui faisait pleurer maman l'autre jour qui te fait partir aujourd'hui ?

— Oui, avoua-t-elle, trop franche pour le tromper inutilement. Mais je reviendrai bientôt. Maman ne pleurera plus, et tout ira bien.

— Ta parole ?

— Je te la donne, à toi et à Madeleine.

Elle disait cela sérieusement, se sentant engagée envers tous ceux dont elle restait le seul appui, le seul espoir. Et la confiance lui revenait On ne peut pas perdre une partie dont le bonheur des siens est l'enjeu.

Assise à côté de son père dans le coupé qui les menait à la gare, elle put, sans trop souffrir, entendre M. d'Avron lui expliquer la manière de faire parvenir les trois cent mille francs par les voies les plus expéditives, et ajouter :

— Ne perds pas de vue qu'il me les faut dans quinze jours au plus tard. D'ici là, nous allons vivre dans les transes. Je tenterai bien quelques démarches de mon côté, mais on ne doit jamais se faire d'illusions, et nous n'avons à compter que sur ta tante.

On arrivait à la gare, et, tandis que M. d'Avron s'occupait des bagages, Simone se rendit à la salle d'attente où ses compagnes de route lui avaient donné rendez vous. Celles-ci n'y étaient pas encore, mais à leur place, Simone aperçut un monsieur, dans lequel, à sa grande surprise, elle reconnut Osmin.

— J'ai voulu vous adresser mes adieux et mes souhaits de bonne chance, déclara-t-il,

Et comme Simone le remerciait, touchée de cette attention inattendue, il reprit brusquement :

— Vous avez du courage, j'espère!

— Je crois que oui.

— Tant mieux. Vous connaissez mon système, n'est-ce pas ? La vérité toujours. Ne vous dissimulez pas que vous allez en avoir de rudes, ma pauvre enfant.

On eût dit que la voix d'Osmin s'attendrissait. Il toussa et continua, parlant très vite :

— Je vous aurais épargné cela si je l'avais pu. Mais vous savez à quoi est passé jusqu'ici tout l'argent que j'ai gagné. Personnellement, je ne possède rien. Mon étude même est à ma femme, et quand mon contrat ne m'en empêcherait pas, je me ferais scrupule de toucher un sou de ce qui appartient à la pauvre créature.

Cette allusion à Mme Osmin qu'on avait jamais vue, dont on ne parlait jamais, surprit Simone non moins que le reste du discours de l'avoué.

Jusqu'alors, celui-ci ne lui avait pas semblé doué d'un cœur bien tendre, ni d'une folle générosité. Mais Osmin n'était pas faiseur de protestations, et s'il parlait ainsi, c'est que son amitié eût été vraiment capable même d'un sacrifice pécuniaire.

— Malheureusement, les bonnes intentions ne servent à rien en pareil cas, continua-t-il. C'est de l'argent qu'il faut, tout de suite et à tout prix. Il est inutile d'effrayer davantage vos parents, mais vous comprenez...

Simone comprenait, et, avec ferveur :

— Oh! je réussirai, je réussirai dit-elle.

La conversation fut interrompue par M. d'Avron, qui accourait essoufflé.

— Voilà ton billet et ton bulletin, dit-il à Simone. Le train est là, et ces dames arrivent, bien en retard... Vous n'avez que le temps de monter.

Il se précipitait à la rencontre des trois autres voyageuses, que, au sortir du couvent, le tohu-bohu de la gare effarait complètement.

La maîtresse d'anglais, longue, plate, de laideur maigre, sans formes et sans âge, rappelait assez, dans son étroit cache-poussière, un parapluie dans sa gaine.

Toute à sa mission, elle tenait par un bras, pour la mieux surveiller, une grande jeune fille blonde, fraîche, assez accorte, et de l'autre bras soutenait la sœur de celle-ci, pauvre enfant d'une quinzaine d'années, contrefaite et rachitique.

En deux minutes, M. d'Avron eut pris les châles et les sacs, remorqué toute la bande jusqu'au compartiment des dames seules, trouvant encore le loisir de charmer, par ses manières courtoises, la maîtresse d'anglais, peu habituée aux galanteries :

— Quel homme charmant que monsieur votre père! s'écria-t-elle quand, le train s'ébranlant, M. d'Avron eut sauté lestement à terre après un dernier baiser à Simone et un dernier salut à ces dames.

Penchée à la portière, Simone cherchait à l'apercevoir encore. Elle se retourna, étouffa un soupir et répondit :

— Je dois en convenir moi-même, personne n'est plus aimable que mon père.

Peut être, sans se l'avouer, eût-elle préféré en cette minute qu'il fût moins aimable et plus sérieux, *qu'il n'oubliât pas si aisément* les tristesses de la séparation pour l'espoir de l'heureux retour, qu'il eût pour elle une larme, au lieu d'un sourire.

Tel qu'il était cependant, elle le chérissait.

Ces premières paroles échangées avaient heureusement rompu la glace. En faveur de M. d'Avron, la maîtresse d'anglais voulut bien oublier les relations tendues qu'elle avait eues jadis avec Simone, au temps où celle-ci s'essayait, avec une complète mauvaise volonté, à prononcer les *th* et les *ough* Elle se borna à faire observer d'un accent de triomphe :

— Maintenant que vous allez en Angleterre, vous regretterez, j'en suis sûre, ma chère, de ne pas savoir dire correctement quatre mots de notre langue.

— Oui, beaucoup, dit Simone avec un regret convaincu qui acheva d'apaiser les rancunes de son ancien professeur.

(A suivre.)

lui a donné pour cette cause le nom de *Versoix)*, mes fillettes lisent avec beaucoup d'intérêt la *Messagère du Monde païen*. L'une d'elles est venue, l'autre jour, me parler, *les larmes aux yeux, d'une scène* horribles, glanée dans la collection des atrocités commises lors des massacres d'Arménie.

Dans le but de faire ressortir l'étendue de l'œuvre qui reste à faire, je ne résiste pas au désir de vous en transcrire ces fragments :

Parmi les orphelins recueillis dans l'orphelinat de Brousse se trouvent, entre autres, quatre jeunes filles et un jeune garçon. Ce sont les enfants du Dr *Avedis Yérezian*, de Césarée. Ecoutons l'aînée nous raconter dans quelles circonstances leurs parents ont trouvé la mort.

« Le 30 novembre 1895, à 3 heures de l'après-midi, commença le carnage de notre ville. Bientôt, une troupe de mahométans furieux accourut vers notre maison. Leur chef était le même *homme que notre père avait traité gratuitement* le matin et auquel il avait donné de quoi s'acheter de la nourriture fortifiante. Les assaillants, en nombre toujours grandissant, cernèrent notre *maison, et, ne pouvant pas y* trouver accès par la porte, en occupèrent le toit plat, armés de toutes sortes d'instruments meurtriers. Pour nous défendre contre cette multitude, *il n'y avait que* notre père, notre frère aîné et un cousin ; en outre, il y avait dans la maison notre mère avec nous quatre jeunes filles et notre petit frère. Notre cousin fut, dès le début, atteint à la jambe par un coup *de feu et ne put plus* bouger ; il aidait cependant encore à charger les armes. Ne réussissant pas à pénétrer dans la maison, les ennemis percèrent des trous dans le toit et jetèrent dans l'intérieur du foin imbibé de pétrole et allumé. Bien que nous fissions tous nos efforts pour éteindre les flammes, nous ne pûmes empêcher la maison de se remplir de fumée ; en attendant, notre père et notre frère, les armes à la main, cherchaient à repousser les assaillants. Notre mère criait : « *Prenez tout ce que nous possédons, seulement épargnez notre vie !* » — « *Devenez mahométans, hurlait la foule, et vous êtes sauvés, sinon nous vous couperons en morceaux !* » Le petit Avedis, âgé de six ans et une petite cousine de cinq ans, qui était aussi avec nous, s'étaient agenouillés à terre, et, s'enlaçant de leurs petits bras, s'écriaient : « Seigneur Jésus, sauve-nous ! O grand Jésus, pourquoi ne nous exauces-tu pas ? »

« Aucun secours n'arrivait, ni du ciel, ni de la terre. Les flammes s'étendaient de plus en plus et la chaleur devenait insupportable. Ouvrant une fenêtre, nous appelâmes au secours. A notre terreur, nous nous aperçûmes que nos voisins partageaient notre sort. La rue était couverte de cadavres ; de tous côtés retentissaient des cris de détresse, des appels désespérés : « O mon enfant ! ô mon père ! ô ma mère ! » Nous nous remîmes à éteindre les flammes. Toujours encore retentissaient à nos oreilles les cris de « *Islam oloun* (devenez mahométans), sinon vous *serez coupés en* morceaux ; Avedis, accepte l'islam, ou bien nous tuerons tes enfants dans tes bras. » Ils nous menaçaient encore de nous enlever la chair des os si nous refusions de nous convertir *à leur foi. En même temps, ils* continuaient *à tirer sur nous, à nous jeter* des pierres, tandis que d'autres commençaient à démolir la maison, solidement construite en pierres.

« Contre cette populace en fureur, nous n'étions que trois hommes capables de se défendre et cinq faibles femmes pour éteindre le feu. Finalement, *l'eau de la citerne tarit. Nous* cherchâmes alors à éteindre les flammes avec des couvertures ; mais elles jaillissaient toujours de nouveau. « Allah, livre-les entre nos mains », criait la foule. « Seigneur Jésus, sauve-nous », répondions-nous. Désespérant de notre salut, nous montâmes à l'étage supérieur pour embrasser une dernière fois, notre père, notre mère, notre frère. Tous ensemble, nous élevions nos bras au ciel et crîions : « Seigneur Jésus, aie pitié de nous ! » Mon frère m'embrassait et disait : « Ne crains rien, ma sœur ; ne vois-tu pas la porte du ciel ouverte ? C'est là que nous *allons entrer* » En ce *moment, un coup de feu* atteignit notre père au front et il tomba raide mort. Le désespoir de notre pauvre mère était indescriptible. Nous essayions, mon frère et moi, de porter notre père à la cave, mais à ce moment, les ennemis firent irruption dans la maison par le toit et commencèrent à piller. Ils foulèrent aux pieds *le corps de notre père* et coupèrent *mon cousin en morceaux*. Ils s'efforcèrent de convertir notre mère et notre frère à l'islamisme, mais, n'y réussissant pas, ils coupèrent à mon frère, d'abord les mains, puis les bras aux coudes, enfin aux épaules. Comme il refusait toujours encore d'abjurer, ils le coupèrent en morceaux. Voyant cela, notre mère s'écria : *Seigneur Jésus, je remets mon âme entre tes mains*, et se jeta dans les flammes. Un instant après, toute la maison flambait et s'écroulait » *(A suivre.)*

FRIBOURG

Université. — Vingt-huit candidats se sont présentés aux examens partiels pour la licence, qui ont eu lieu à la Faculté de droit, les *9, 10, 11*, 12, 14 et 15 mars.

Une mention spéciale est due à MM. Johann Bossi, César Gross et Alphonse Hættenschwiller, qui ont obtenu la note *egregie* pour toutes les matières de leur examen.

Cinq candidats ont subi avec succès leur dernier examen partiel. Les nouveaux licenciés sont MM. Franz Niderberger, d'Alpnach, Franz Spicher, d'Ueberstorf, et Basile Zdraveff, de Prilep (Turquie), dont le diplôme portera la mention *cum laude*, et MM. Cicéron Budistcann, de Bucharest, et Théodore Pacheff, de Slivno (Bulgarie), dont le diplôme portera la mention *légitime*

Le Conseil d'Etat a décidé de lever, dès le 15 mars courant, le ban mis sur le bétail dans la commune de Bossonnens.

Emprunt à primes de la ville de Fribourg. — Hier mardi, 15 mars, a eu lieu le 39e tirage des numéros des obligations et des primes de l'emprunt de 2,700,000 francs, divisé en 270,000 obligations.

La prime de *30,000 francs* a été gagnée par l'obligation N° 7, de la série N° 9,107 ; la prime de *2,000 francs* par l'obligation N° 6, de la série 3,760 ; les primes de *400 francs* par les obligations N° 23, de la série N° 80 ; N° 4, de la série N° 1,570 ; N° 22, de la série N° 5,153 ; N° 19, de la série N° 6,156 ; *N° 12, de la série N° 9,315 ; les primes de 40 francs* par les obligations N° 19, de la série N° 317 ; N° 15, de la série N° 2,953 ; N° 18, de la série, N° 7,789 ; N° 4, de la série N° 8,941 ; N° 15, de la série N° 9,315 ; N° 5, de la série N° 9,585 ; N° 6, de la série N° *10,141*.

Conseil communal de Fribourg. — Dans sa séance d'hier, le conseil communal a adjugé à MM. Fischer, frères, la construction du canal du Varis, depuis le Lycée jusqu'à la place de l'Albertinum.

Il a approuvé les plans de construction du funiculaire Neuveville-Saint-Pierre.

Il a approuvé les plans de construction d'un canal au Perthuis, depuis le mur des Ursulines jusqu'à la chute, au bord des grands escaliers. Ce projet comprend : 1° un puits de 2 m. de diamètre et d'environ 34.50 m. de profondeur, à creuser partie dans la molasse, partie dans la grève ; un canal creusé en mine dans le roc, de 2 m. de hauteur sur 1.20 m. largeur de vide.

Résultat de la foire de Fribourg, du 14 mars 1898, comparés à ceux de la même foire de 1897.

	1898	1897
Vaches	764	711
Chevaux	95	81
Porcs	568	336
Moutons	50	44
Chèvres	45	36

L'année dernière, le résultat dépassait de beaucoup celui des années précédentes : celui de cette année n'a encore jamais été atteint.

Le temps, très favorable, qui a succédé à quelques jours de neige et de pluie et qui a surtout favorisé les journées de dimanche et de lundi a permis à de nombreux marchands d'amener leur bétail sur le champ de foire. En somme, grande affluence de marchands étrangers ; bétail de premier *choix vendu à des prix rémunérateurs et transactions nombreuses : tel est le bilan* de la foire du 14 mars 1898.

Commers. — Le premier semestre d'études, à l'Université, touche à sa fin si l'on en juge par l'entrain avec lequel les Sociétés d'étudiants célèbrent le commers de clôture d'hiver. Lundi soir, l'*Allemania* avait le sien à son local, brasserie Ch. Pfanner. Il était honoré de la présence du Recteur magnifique, M. de Kowalski, et de plusieurs professeurs. M. Hettenschwyl, président, a conduit la kneipe avec le brio qu'on lui connaît. Il a remercié, en bons termes, les professeurs qui se sont rendus à l'invitation.

A son tour, M. Buchy, professeur, s'est adressé aux étudiants qui partent afin qu'ils encouragent d'autres étudiants à venir. Nous avons, en outre, entendu les chants pleins de poésie du répertoire des Etudiants suisses, entre autres, le *Riesenkampf*, qui a toujours le don de faire vibrer les cœurs.

Un concert à Morat. — *Nous apprenons* que les Sociétés de chant « Gemischter chor » et « Mænnerchor » de Morat, organisent pour dimanche, 20 mars, un grand concert, dont le programme comporte la belle composition de F. Mendelsohn « Athalie », d'après la célèbre tragédie de Racine. L'audition, dirigée par M. Th. Jacky, directeur de musique, aura lieu à 2 ½ heures de l'après midi, à l'église allemande, avec le bienveillant concours de Mme E. Ræber-Sandoz (alto), et de Mlle S. Kuaus (mezzo soprano), de Berne, de Mme C. Seiler Mahler (soprano), de Vevey, M. E. Vogt, organiste de la cathédrale de Fribourg, M. J. Marmier (piano), d'Estavayer, et du quatuor à cordes de Morat, renforcé. Cette œuvre difficile, étudiée avec beaucoup de soin, *mérite d'attirer un nombreux public*, et nous recommandons vivement à nos lecteurs de profiter de l'occasion exceptionnelle d'entendre ce chef-d'œuvre du célèbre *compositeur. L'heure du concert* permettra à tout le monde d'y assister. Les billets peuvent être pris à l'avance chez M. Deloséa, négociant à Morat.

A propos d'un vol de montres, on écrit de Chésalles-sur Moudon :

Il a passé dans nos environs, vendredi après-midi, un individu assez bien mis et offrant à *vendre des montres Il se disait un pauvre* horloger sans travail et nous a fait voir une fort belle montre en or. Serait-on en présence d'un des filous qui ont dévalisé un magasin à Genève ces jours derniers ? Si oui, avis à qui de droit. Cet homme a pris la direction de Siviriez.

Nouvelle industrie. — Les journaux de la Gruyère nous apprennent que toutes les difficultés, pour la construction et l'installation d'une fabrique de chocolat à Broc, sont actuellement levées. Le Conseil d'Etat *a donné son approbation, en sorte que les* travaux pourront commencer incessamment.

Cette nouvelle industrie occupera environ 150 personnes des deux sexes ; elle assurera un travail rémunérateur à bien des familles.

Tempérance. — A propos de la Société dite des Bons Templiers, on prie la *Liberté de rappeler à ceux qui peuvent l'avoir oubliée* l'existence déjà ancienne, à Fribourg, d'une excellente Société catholique de tempérance : la *Ligue de la Croix* qui a pour directeur Mgr Savoy, et pour président M. Bise, président du Tribunal de la Sarine, tous deux à Fribourg.

Orchestre de la musique de Landwehr. — Ce soir, mercredi 16 mars, à 8 ¼ h. précises, répétition urgente.

(Communiqué)

Conférence. — Nous avons le plaisir *d'informer nos lecteurs et nos lectrices que* M. le professeur de littérature française à l'Université, *M. V. Giroud*, donnera une conférence *jeudi 17 mars, à 8½ heures* du soir, sous les auspices de la Société des commerçants, dans la *grande salle* de l'*Hôtel de la Tête Noire*.

Sujet : Le *Théâtre d'Emile Augier*.

(Communiqué)

Le Cinématographe, installé à la Grenette, présente de nombreuses vues, parmi lesquelles nous citerons l'arroseur, bien connu ; la cigarette introuvable, scène entre trois clowns ; une bataille de concierges, où l'on voit des pipelettes se crêper le chignon ; le cocher endormi ; des mauvais *plaisants dételent* le cheval et le remplacent par un petit cheval de bois ; les manœuvres des cadets à Aarau, avec le tir au canon ; une charge de cavalerie ; un cul-de-jatte qui détale à toutes jambes à la vue d'un policemen ; un bataillon qui passe devant la *poste, à Lausanne ; les bains de* Diane à Milan et les plongeurs. Rien de plus curieux lorsqu'on fait marcher l'appareil à rebours, que de voir les plongeurs ressortir de l'eau et bondir sur la planche. Très réussi également le départ du cortège de l'Indépendance, ou l'on voit défiler les « autorités » avec les huissiers, les jeunes filles en blanc avec leurs fleurs, etc. Citons encore l'entrée du roi de Siam à Berne, avec M. Ruffy dans l'une des voitures de gala ; un combat de taureaux à Madrid, très émouvant ; la cascade du Village suisse et le Watertobogan ; une très intéressante vue prise en chemin de fer de Viège à Zermatt, avec les flots grisâtres de la Viège battant la rive, etc.

(Voir aux annonces)

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Observatoire de l'Ecole de Pérolles, près Fribourg

Altitude 636m

BAROMÈTRE

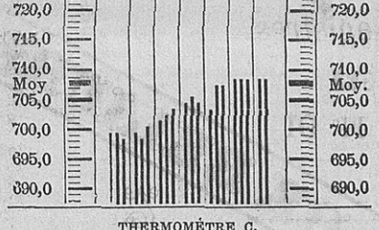

THERMOMÈTRE C.

Mars	10	11	12	13	14	15	16	Mars
7 h. m.	0	1	1	1	1	0	0	7 h. m.
1 h. s.	1	2	2	3	3	5	2	1 h. s.
7 h. s.	0	1	−1	2	2	4		7 h. s.

THERMOMÈTRE MAXIMA ET MINIMA

Maximum	1	2	4	4	7	7		Maximum
Minimum	−1	−1	−3	0	−2	−1		Minimum

HUMIDITÉ

7 h. m.	90	80	85	92	95	90	81	7 h. m.
1 h. s.	85	80	80	80	85	57	49	1 h. s.
7 h. s.	90	85	85	93	56			7 h. s.

M. SOUSSENS, *rédacteur*.

SAUVÉE D'UNE FIN TERRIBLE

« J'implorais la mort de venir à mon secours, et je fus même en proie pendant plusieurs jours à une idée fixe : celle du *suicide*. »

Que ces mots sont terribles ! Est-il possible que quelqu'un puisse, de nos jours et dans un pays tel que le nôtre, éprouver une aussi horrible impression ? Quel est donc le mobile capable de déterminer une telle aversion pour les choses de ce monde, *afin d'aller se jeter dans le gouffre mystérieux* qui s'ouvre à la tombe ?

Mme Marme, qui demeure à Paris, 26, Rue Chaptal, raconte l'histoire suivante : Depuis trente ans, elle souffrait de ce mal que l'on appelle la goutte. Les douleurs que l'on éprouve sont des plus vives et des plus atroces. La présence dans le sang d'un poison appelé acide urique en est la cause. Cet acide se concentre dans les articulations, en commençant généralememt par phalanges des orteils. Fréquemment aussi, les anciennes cicatrices deviennent le siége de cette affection, qui engendre toute une série de désordres secondaires, tels que le vertige, les démangeaisons et la paralysie des extrémités, les rhumatismes goutteux, les palpitations, les névralgies, les maux de tête et les affections des organes de la vue et de l'ouïe, plus les douleurs dont le siège se déplace constamment. En un mot, il n'est pas de maladie que la goutte ne puisse simuler. C'est elle qui cause les maladies de cœur et les affections néphrétiques ou maux de reins. Cependant l'on n'a jamais guéri la goutte, *en la traitant comme goutte*. Telle était l'opinion de Mme Marme, car elle disait : « Aucun remède ne m'a soulagée. »

D'année en année, tous les hivers, elle souffrait d'une bronchite qui n'est que le résultat d'un sang vicié par l'exposition au froid. Puis la bronchite disparaissait ou se faisait moins sentir dès l'arrivée de la saison chaude.

Mais des symptômes bien plus alarmants devaient bientôt se manifester, car Mme Marme rapporte elle-même que dès le commencement de « chaque hiver, elle se mettait à rejeter tous les aliments qu'elle s'efforçait de prendre » — « je passais toute les nuits, » disait elle, « assise, toussant et crachant du sang. J'avais l'estomac trop faible pour supporter la moindre nourriture. Pendant *trois mois, en 1888*, je ne pouvais prendre qu'un peu de lait, et même cette légère nourriture ne pouvait me rester sur l'estomac. J'étais excessivement énervée. Pendant plus de six mois, mon sommeil était si faible et si souvent interrompu que je ne savais plus que faire. *J'implorais la mort de venir à mon secours.*

« J'eus ensuite le côté gauche paralysé et *c'est à cette circonstance* que je dois de n'avoir pu accomplir le dessein de mettre fin à mes jours, tant je souffrais. Pendant sept mois, je n'ai pu manger un morceau de pain ; la vue seule me donnait l'envie de *vomir*. »

Or, quel est le secret de tant de douleurs incessantes ? Douleurs qui amenèrent presque une honnête femme à mettre fin à sa propre existence ? Ce secret est tout entier contenue dans la phrase suivante, écrite *par Mme Marme elle-même* : « *J'avais été* sujette à l'indigestion ou dyspepsie. » N'ayant en vue que ce seul fait, le cas en lui-même n'est il pas bien clair et bien simple ?

L'indigestion ou dyspepsie entraîne après elle tous les germes de maladies. Les aliments corrompus et putrides, restés dans l'estomac et les intestins, forment les poisons qui vicient ce fluide qu'on appelle le sang ; les germes de la mort s'y accumulent, de la même manière que les eaux du Gange se corrompent du grand nombre de cadavres d'Hindous fanatiques qu'elles charrient.

La goutte, la bronchite, la paralysie et tous les autres maux dont Mme Marme souffrait, n'étaient que des symptômes d'in*digestion ou dispepsie, ni plus ni moins.*

Dans une lettre de remerciements adressée à M. Oscar Fanyau, pharmacien, à Lille (Nord), et datée du 10 décembre 1889, Mme Marme s'exprime ainsi : « Depuis que j'ai commencé à prendre de la Tisane américaine des Shakers, ma guérison semble assurée. J'ai maintenant bon appétit et je supporte très bien tout ce que je prends. Je n'éprouve plus aucune douleur. Les selles sont régulières et naturelles, et je *sens que de mes pores s'écchappe une transpiration douce et normale* ; en outre je dors bien et sans interruption. J'espère que les personnes qui souffrent n'hésiteront pas à suivre mon exemple, car quels que soient leurs maux et aussi découragées qu'elles *puissent être, si elles essayent de* la Tisane américaine des Shakers, je ne doute nullement que ce remède ne les guérisse comme il m'a guérie moi-même. »

Écrire à M. Fanyau, à Lille (Nord) pour recevoir gratis une brochure illustrée et donnant tous les détails de ce remède extraordinaire.

Dépôt dans les principales pharmacies, Dépôt général Fanyau, pharmacien, Lille, Nord, (France).

Mises publiques

Samedi 2 avril prochain, on exposera en mises publiques, la location du domaine de Monteynan, d'une contenance de 52 ares (145 poses), situé rière le territoire de la commune d'Arconciel.

Les mises auront lieu à l'**auberge des Maçons, à Fribourg,** à 2 heures de l'après-midi. H880F 554

C. NIQUILLE,
Administrateur des vignes et domaines.

A LOUER

Le caissier de ville soussigné, au nom de la commune de Fribourg, exposera en location, par voie d'enchères en mises publiques, et aux conditions qui seront lues avant les enchères, au bureau de la Caisse de ville, N° 4 de l'Hôtel-de-Ville, *lundi 28 mars 1898, dès 10 heures du matin,* le **magasin N° 4 des Arcades,** avec entresol, en cette ville.

Les mises à prix sont fixées à 300 fr. par an. L'entrée en jouissance aura lieu le 25 juillet 1898, pour le terme de neuf ans.

Fribourg, le 12 mars 1898. H882F 560

Le caissier de ville : **J. Zellweger.**

SALLE DE LA GRENETTE, Fribourg

SÉANCES A 4 H. DE L'APRÈS-MIDI ET A 8 H. DU SOIR

Jeudi 17, vendredi 18, samedi 19, dimanche 20 mars

CINÉMATOGRAPHE

LUMIÈRE

Photographies animées, de grandeur naturelle

HAUT
AVEC ACCOMPAGNEMENT DU PHORNOGRAPHE PARLEUR

Ce Cinématographe n'a aucun rapport avec les imitations données jusqu'à ce jour.

Grand succès à l'Exposition de Genève, à la Tonhalle à Zurich, Casino de Bâle, Coire, Davos, Lausanne, etc.

150 VUES — *Cortège du centenaire à Lausanne; 5 vues du Jubilé à Londres; roi de Siam à Berne; courses de taureaux à Barcelone; Village suisse à Genève et scène comique.*

Prix des places : Premières, 1 fr. Secondes, 50 cent. — Les enfants paient demi-place — Rabais pour pensionnats et écoles.
Les porteurs de l'Almanach du « Sunlight Savon » ne paient que demi-place.

Jeudi, les séances sont au profit d'une œuvre de bienfaisance de Fribourg, la recette sera versée à un Comité désigné.

L'AGENCE A. MŒHR-RIDOUX

75, rue de Lausanne, FRIBOURG (Suisse)

Place : des cuisinières, filles de ménage, femmes de chambre, sommelières, gardes-malades, bonnes d'enfants, cochers-jardiniers, valets de chambre, vachers, fromagers, charretiers, domestiques de campagne des deux sexes,

pour Suisse et France

Bureau spécial pour placement de vachers, fromagers et gens de ferme, ainsi que personnel d'hôtel, apprentis et ouvriers de tout corps de métier.

Joindre 20 centimes timbre poste pour réponse. 120-70

Vente juridique

L'office des poursuites de l'arrondissement de la Sarine vendra, à son bureau, le 24 mars prochain, dès les 2 heures de l'après-midi, une Obligation du Crédit foncier français et une Inscription de rente.

Comme c'est la deuxième enchère, l'échute sera faite au plus offrant.

Fribourg, le 14 mars 1898. 546

L'office des poursuites :
Alex. Gendre.

Comptabilité commerciale
par A. Renaud, Chaux-de-Fonds, 344 pages, relié, à *2 fr 50* l'exemplaire.

ON DEMANDE

une bonne cuisinière propre et active pour un petit ménage soigné.

Envoyer certificats et photographie à **Mme Alfred Sacc,** à **Cortaillod** (ct. de Neuchâtel). 557

Une cuisinière

cordon bleu, désire place dans un hôtel. Bons certificats; entrée de suite.

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous H879F. 558

A LOUER

dès le 25 juillet prochain, le logement de feu M. le Dr Gremaud, rue de Zæhringen, comprenant 8 pièces.

S'adr. à **M. François Reichrue Saint-Pierre, 330, Fribourg.** H771F 556

A LOUER

près de Fribourg, un petit logement, une écurie et la fleurie de 12 poses de terre.

A la même adresse, à vendre 3000 pieds de foin.

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Fribourg,* sous H827F. 534

Librairie H. TREMBLEY, à GENÈVE

BONNE OCCASION

Histoire de l'Eglise catholique
Par l'abbé ROHRBACHER

Continuée jusqu'à nos jours
Par l'abbé GUILLAUME

Dernière édition
13 vol. in 4° br. *net 50 francs*

Nouvelle méthode facile pour apprendre la

Comptabilité, sans maître

Demandez prospectus et attestations chez l'auteur. 133

BŒSCH, expert-comptable, **Zurich** (Metropol).

UN JEUNE HOMME

actif et intelligent, connaissant si possible l'allemand, est demandé comme

apprenti

dans un bureau de Fribourg. Rétribution immédiate.

S'adresser, par écrit, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous H452F. 304

NEVRALGIES *Migraines, maux de tête.* Guérison immédiate par les *poudres anti-névralgiques „Horst"* de Ch. BONACCIO, pharmac., 4, place Cornavin, *Genève.* Dépôt :
A Fribourg, pharmacie Bourgknecht.
La boîte, 1 fr.; la double, 1 fr. 80

Dépôt Emile Pilloud

AVENUE DE LA GARE

FRIBOURG

Engrais chimiques N° 8 et universel de la fabrique de Fribourg.
Acide sulfurique.
Gypse à semer.
Tuiles à emboîtement, etc., de Zurich et Zollikofen.

A LOUER

au Petit-Rome, un bel appartement de 4 chambres, bien exposé au soleil, avec ou sans jardin, disponible dès le 25 avril.

S'adresser à l'**Orphelinat de Fribourg.** H818F 527

Un nouvel envoi

DE CES **THÉS EXQUIS**

de provenance directe des *Indes* et de *Chine* est arrivé.

Commerce unique de la maison *Ch. Dumur, à Genève.*

Dépôt à Fribourg, chez Me FUSÉO, rue de la Préfecture, 209. 531

VENTE JURIDIQUE

L'office des poursuites de l'arrondissement de la Sarine fera vendre, le 18 mars prochain, dès les 2 heures de l'après-midi, au domicile de Joseph Meuwly, voiturier, à Beauregard, une voiture de fiacre, un harnais, deux couvertures

Fribourg, le 14 mars 1898. 548

L'office des poursuites :
Alex. Gendre.

Vente d'auberge

Ensuite du décès de M. Favre, aubergiste, à Domdidier, l'**Hôtel de la Croix-Blanche** sera mis en vente, par voie de mises publiques, le **lundi 28 mars,** dès les 2 heures après midi.

En cas d'offres insuffisantes, il sera immédiatement procédé à la mise en location.

Pour renseignements préalables, s'adresser à **M. J. Plancherel, tuteur.** H795F 511-300

Docteur en médecine J. SCHWENTER-SCHMID

quitte **Morat** pour circonstance de famille.

Il remercie l'honorable public de la confiance dont on a bien voulu l'honorer et il prie de la rapporter sur son successeur 555

M. le Dr Alb. MULLER

THÉATRE DE FRIBOURG

Caisse : 7 1/4 h. *Dimanche 20 mars* Rideau : 8 h.

SÉANCE DE GYMNASTIQUE

donnée par la Société fédérale l' « Ancienne », avec ses pupilles, sous la direction de M. F. Gœtschmann, moniteur général, avec le bienveillant concours de l'orchestre de la musique de Landwehr, dirigée par M. Haas, professeur.

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE

1. Ouverture par l'orchestre.
2. Préliminaires à mains libres par la section.
3. Travail aux anneaux par la section.
4. Contremarches et préliminaires par les jeunes pupilles costumés.
5. Sextuple trapèze par la section.
6. Ballet des Jardiniers par les pupilles.

DEUXIÈME PARTIE

1. Travail individuel au reck par la section.
2. Pyramides avec chevaux et échelle, par la section.
3. La gymnastique en chambre, comédie-vaudeville en 1 acte, par Bisson.

Personnages :

Josaphat	MM. E. V.	*Laplanche*	MM. F. M.
Dairain	P. G.	*Juliette*	Mmes F. L.
Veaubraisé	A. S.	*Palombe*	A. R.

4. Pyramides avec échelles par les pupilles.
5. Grand ballet national par la section.

Prix des places : Loges de face, 3 fr.: loges de côté, 2 fr. 50; parquets numérotés, 2 fr., parterre, 1 fr. 50; secondes galeries, 1 fr.

Location chez Mme Cudré.

L. BESSON, au Criblet, FRIBOURG

Anthracites supérieurs. Charbon distillé spécial pour repassage (monopole). Coke lavé et criblé. Briquettes extra. Houille sans fumée. Houille de forge. Bois coupé et non coupé. Fagots. Prix très modérés. Service soigné. *Téléphone*

A. SCHELLENBERG & Cie, BALE

(Soc. en comm. p. actions.)

se recommandent pour tous genres **d'installations électriques, force et lumière.** Devis sans frais. 524

LE PAYS DE PORRENTRUY

26me ANNÉE 26me ANNÉE

ORGANE DES INTÉRÊTS DU JURA

Des Cercles et Associations catholiques ouvriers de la Suisse

SEUL JOURNAL CATHOLIQUE DE LANGUE FRANÇAISE DU CANTON DE BERNE

Organe de famille, avec Supplément hebdomadaire gratuit

PUBLICITÉ EFFICACE

Recommandée
pour toutes les annonces s'adressant à la clientèle catholique du Jura

TARIF DES ANNONCES :

Jura, 15 cent. Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. Réclames. 50 cent. la ligne

Réductions sur ordres importants ou à l'année

Spécimens, devis et tous renseignements à disposition.

Pour tout ce qui concerne la publicité dans cet organe, très connu, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité

HAASENSTEIN ET VOGLER

A FRIBOURG

ou à ses succursales en Suisse ou à l'étranger

Imprimerie et Librairie de l'Œuvre de St-Paul

Confections de Registres

~~DOS ÉLASTIQUES~~

Brevet Suisse N° 91

ATELIER DE RELIURE

RELIURES

ORDINAIRES & CLASSIQUES

Reliures de luxe

259, Rue de Morat, 259

FRIBOURG

Seul atelier de reliure dans le canton pouvant fournir des dos élastiques patentés pour registres.